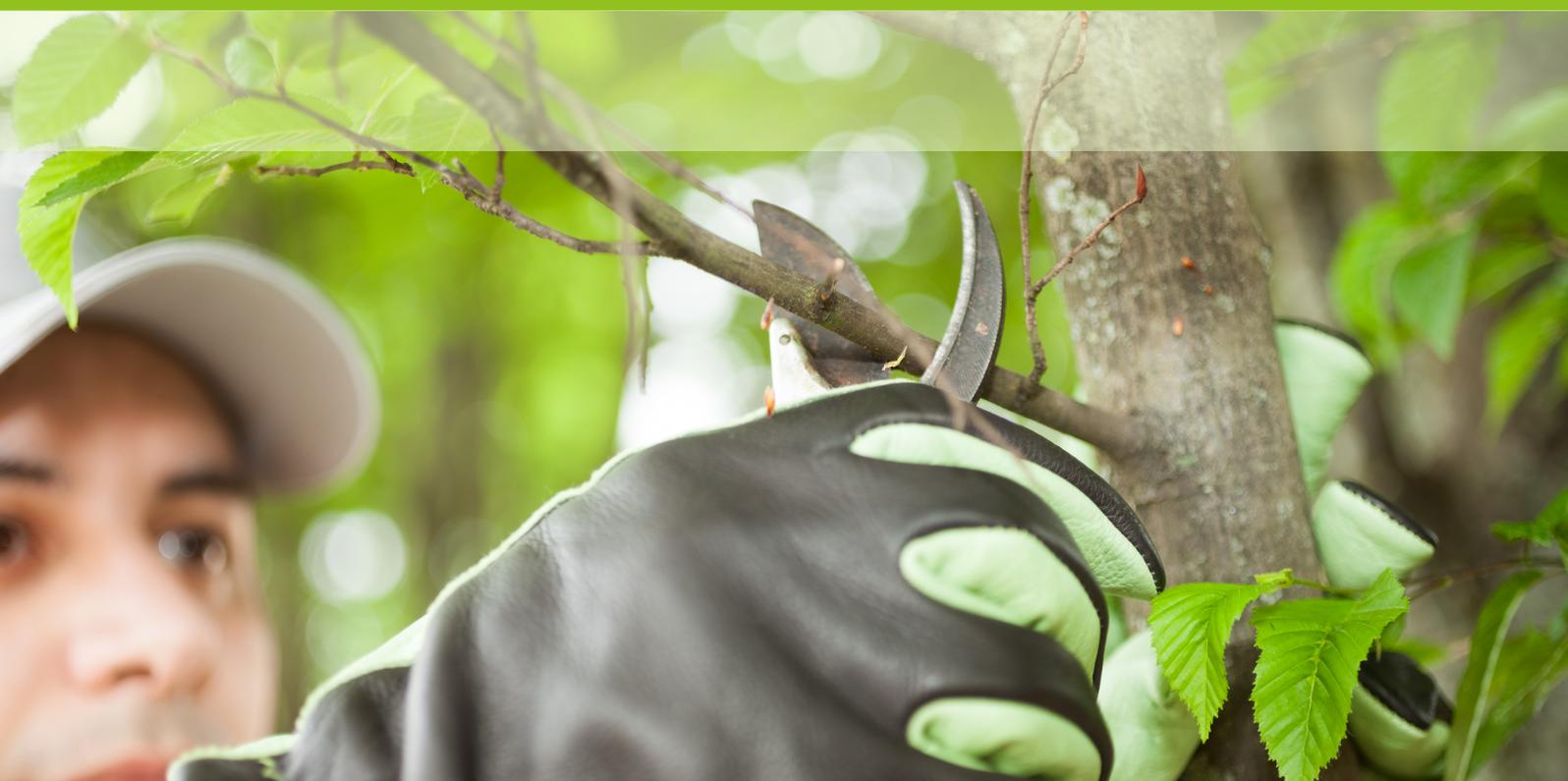


VOIE SCOLAIRE



BAC TECHNOLOGIQUE

STAV – AMENAGEMENT



Lycée d'enseignement général technologique et professionnel
CS 50019 – 54200 MALZEVILLE
03 83 18 34 00
legta.malzeville@educagri.fr

Avec un parcours scolaire **équilibré** entre enseignements **généraux** et **technologiques**, travaux **pratiques** (TP) et **dirigés** (TD), les élèves de ce baccalauréat technologique disposent de connaissances **scientifiques fondamentales** et d'**outils méthodologiques** dans les domaines de :

- l'aménagement des espaces naturels et sensibles
- la protection des milieux naturels et la sensibilisation aux enjeux environnementaux actuels

L'option **Aménagement et valorisation des espaces** permet aux élèves un approfondissement technologique dans le domaine de l'environnement.

WWW.PIXERECOURT.FR



STAV – AMENAGEMENT

POURUITE D'ETUDES

La vocation principale du bac technologique STAV est la poursuite d'études vers les diplômes suivants :

- DUT, BTS (Gestion et Protection de la Nature, Gestion et Maitrise de l'Eau, Gestion Forestière, travaux Paysagers...), mais également ceux de l'Education Nationale
- Certificats de spécialisation
- Pour les bons dossiers, accès à une classe prépa

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le tronc commun est basé sur une culture scientifique, technologique communes à tous les bacs technologiques et trois spécialités :

- Territoires et société
- Gestion des ressources et de l'alimentation,
- Technologie de l'aménagement :

Il permet aux élèves de s'initier aux démarches et méthodologies utilisées dans les secteurs de l'aménagement (forêts, eau, nature et paysage).

OBTENTION DU DIPLOME

- Epreuves anticipées de français (écrit et oral)
- Epreuves terminales écrites (Philosophie et spécialités) et grand oral (60%)
- Contrôles en cours de formation (30%)
- Contrôle continu première et terminale (10%)

METIERS PREPARES

Même si la vocation première du bac STAV est la poursuite d'études, les bacheliers pourront prétendre à des débouchés dans les domaines du paysage, de l'environnement, de l'eau et de la forêt :

- Technicien/nne Gestion et protection des Milieux Naturels, Gestion Forestier/ière,
- Technicien/nne Espaces Verts, Eau, Paysage...

ADMISSION

L'inscription se fait selon la procédure académique (**AFFELNET**) avec la saisie des vœux et le domaine technologique **Aménagement**.

Les élèves admis en 1ère STAV sont issus :

- d'une seconde générale, suivie dans un Lycée Agricole ou un lycée de l'Education Nationale.
- dans le cadre d'une réorientation après une classe de première.



Les élèves participent à la mise en œuvre d'**actions d'aménagement et de valorisation** d'un milieu naturels, dans le cadre de travaux pratiques, de séquences de pluridisciplinarité, de semaines de stages individuels (trois semaines dans le secteur de l'Aménagement et deux semaines ouvertes sur d'autres secteurs professionnels) ainsi que des stages collectifs (étude de territoire, visites d'entreprises...)



LES + DE L'ÉTABLISSEMENT

- Accompagnement personnalisé, orientation, recherche de stage
- Partenariat avec les acteurs du milieu professionnel (ONF, parcs animaliers, golf, Atelier Vert, INRA, Communauté de Communes,...)
- Visites de structures, participation à des chantiers
- Deux options facultatives pour le bac : **Rugby et Hippologie Equitation**